



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-05

L'an deux mille vingt et un, à 14h00

Le 12 février, à Charleville Mézières en visioconférence

Date de convocation	5 février 2021
Nombre de délégués:	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	33 Présents
● Votes par procuration	3 votes par procuration

Étaient présents :

M Farid BESSADI	M Géry TRONÇON
M Philippe CLAUDE	M Alain DUPOMMIER
M Jean François GOSSET	M Dominique COLLIN
Mme Ines de MONTGON	M. Eric VALTOT (représente M VALDENAIRE)
M Boris RAVIGNON	M Yannick ROSSATO (Pouvoir de M GENGOUX)
Mme Véronique CASTRONOVO	M André LIEBEAUX
Mme Edith COLIN	Mme. Sylvaine GERARD
M Jean Marc FOURNEL	M Michel NORMAND
M Christian WEISS	Mme Else JOSEPH (représente M WALLENDORFF)
M Jean Pol DEVRESSE	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M J C JACQUEMART (représente M Paulet)	Mme Danielle COMBE (Pouvoir de M MERVEILLE)
Mme Héléne OLIVIER	Mme Frédérique SERRE
M Sébastien ROUSSEAU	Mme Maryse DEPAS
M Hervé CORVISIER	M Edouard JACQUE (Pouvoir de Mme GUILLOTIN)
M. Michel LALLEMAND	M Guillaume MARECHAL
M. Yvon HUMBLOT	
M. Jean SIMONIN	
M Gérard WECKERING	
M Michel SABATIER (représente M JONET)	

Objet de la délibération :

AFFECTATION DES RESULTATS

Résultat du vote
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-05

Objet de la délibération :

AFFECTATION DES RESULTATS

Au vu du résultat de l'exercice 2020, il est proposé une reprise des résultats comme suit :

La section de fonctionnement présente un excédent de 81 620,74€

La section d'investissement enregistre un déficit de 665 450,46 €

L'état des restes à réaliser en investissement se décompose comme suit :

En dépenses : 6 305 219,29 €

En recettes : 6 973 826,12 €

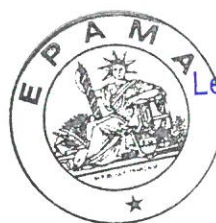
L'état des restes à réaliser fait donc apparaître un excédent de 668 606,83€

Cet excédent suffit à couvrir le déficit d'investissement (668 606,83-665 450,46 = 3156.62€)

Au regard de cet excédent global, le Comité Syndical :

- **DECIDE de ne procéder à aucune affectation** de la section de fonctionnement vers l'investissement et de reporter l'intégralité des résultats

Ainsi, l'excédent de fonctionnement sera intégralement repris en fonctionnement au compte 002 pour 81 620,74€ et le déficit de la section d'investissement sera reporté au compte 001 pour 665 450,46 €.



Le Président de L'EPAMA

Boris RAVIGNON

DETAIL DES VOTES :

CA Ardenne Métropole	M. Farid BESSADI	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Philippe CLAUDE	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Jean-François GOSSET	POUR
CA Ardenne Métropole	Mme Inès de MONTGON	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Boris RAVIGNON	POUR
CA Longwy	Mme Véronique CASTRONOVO	POUR
CA Longwy	Mme Edith COLIN	POUR
CA Longwy	Jean-Marc FOURNEL	POUR
Codecom Aire à l'Argonne	Christian WEISS	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean-Pol DEVRESSE	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean Claude JACQUEMART	POUR
Codecom Argonne Meuse	Mme Hélène OLIVIER	POUR
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Sébastien ROUSSEAU	POUR
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	M. Hervé CORVISIER	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Yvon HUMBLLOT	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Jean SIMONIN	POUR
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	Gérard WECKERING	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Michel SABATIER	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Alain DUPOMMIER	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Eric VALTOT	POUR
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Yannick ROSSATO	POUR
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. André LIEBEAUX	POUR
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	MME ELSE JOSEPH	POUR
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER	POUR
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Danielle COMBE	POUR
Région Grand Est	M. Edouard JACQUE	POUR
Région Grand Est	M. Guillaume MARECHAL	POUR

